

Rapport

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PRAIRIES (FDEFP)

2024-2025



Catalyseur de développement économique francophone

Le Fonds de développement économique francophone des Prairies (FDÉFP) est un programme de financement géré par les trois organismes francophones à vocation économique (OFVE) des Prairies : le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CÉCS), ainsi que Parallèle Alberta. Ce programme est financé par Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan). Le FDÉFP vise à favoriser et à soutenir financièrement le développement économique francophone à travers des projets élaborés et réalisés par les Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) des Prairies. Il constitue un levier important pour encourager la participation inclusive des communautés francophones à l'économie.



Comité de coordination des Prairies

Le FDÉFP est coordonné par trois membres issus des OFVE, qui assurent la gestion quotidienne du fonds dans leur province respective.



Comité de recommandation provincial

Chaque OFVE dispose d'un comité chargé d'analyser les demandes de financement et de formuler des recommandations au comité de sélection Pan-Prairies concernant les projets éligibles à un financement du FDÉFP.



Comité de sélection Pan-Prairies

Composé des directions générales et des élus des trois OFVE, ainsi que des membres observateurs de PrairiesCan, le comité de sélection Pan-Prairies analyse les projets recommandés par les provinces pour l'octroi de financement du FDÉFP. Chaque année, ce comité évalue les demandes, apporte des ajustements si nécessaire et décide des financements à accorder, ainsi que des éventuels refus.

Résultats de l'année 2

2024-2025

10 Projets financés.
Alberta : 3 | Manitoba : 4 | Saskatchewan : 3

50 Organismes soutenus directement.
Alberta : 17 | Manitoba : 15 | Saskatchewan : 18

65 Organismes soutenus indirectement.
Alberta : 11 | Manitoba : 50 | Saskatchewan : 4

30 Emplois créés et/ou maintenus.
Alberta : 9 | Manitoba : 15 | Saskatchewan : 6

14 Entreprises créés et/ou maintenues.
Alberta : 12 | Manitoba : 0 | Saskatchewan : 2

74 Nombre de partenaires stratégiques.
Alberta : 29 | Manitoba : 20 | Saskatchewan : 25

1 251 991 \$

Montant découlant des projets communautaires (effets leviers).

Alberta : 265 034,00 \$ | Manitoba : 906 057,00 \$ | Saskatchewan : 80 900,00 \$

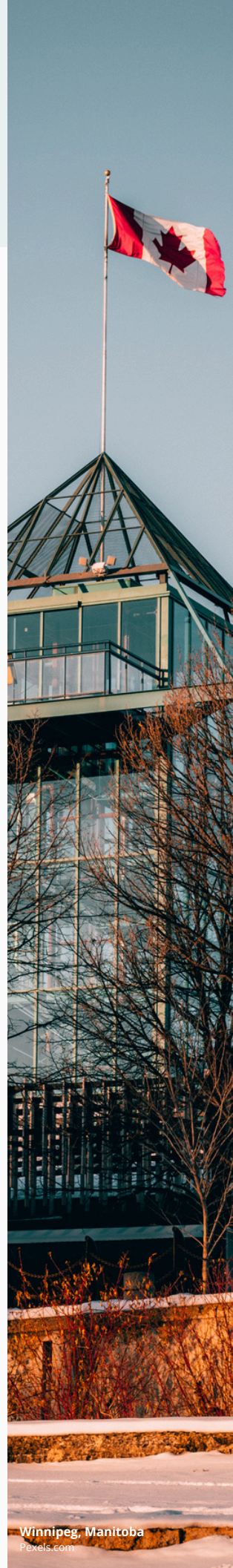
Contributions des OVFE

2024-2025

Rubriques	#Heures	Valeur en \$
Développement des outils de gestion du FDÉFP	14	630,00 \$
Rencontres du comité Pan-Prairies*	8	360,00 \$
Travail du comité de sélection - AB	80	3 600,00 \$
Travail du comité de sélection - MB	85	3 825,00 \$
Travail du comité de sélection - SK	82	3 690,00 \$
Suivi des projets en Alberta	200	9 000,00 \$
Suivi des projets au Manitoba	660	29 700,00 \$
Suivi des projets en Saskatchewan	512	23 040,00 \$
Préparation et sortie des communiqués de presse	5	225,00 \$
Promotion du programme FDÉFP	37	1 665,00 \$
Reddition des comptes auprès de PrairiesCan	51	2 295,00 \$
TOTAL	1734	78 030,00 \$

CONSIGNES

- Le taux horaire retenu est de 45\$ par personne.
- #Heures: Par exemple pour une réunion donnée, c'est le nombre de personnes participantes multiplier par le nombre d'heures que la réunion a duré. Pour le suivi des projets financés par le FDÉFP, il faut estimer le nombre d'heures passé à faire les suivis avec les organismes bénéficiaires.



Plan de réalisation du programme FDEFP

2024-2025

1

16 janvier 2024

Lancement de l'appel à projets Année 2.

2

16 février 2024

Date limite de réception des projets Année 2.

3

19 mars 2024

Évaluation des projets par le comité PanPrairies.

4

26 mars 2024

Communication des projets financés pour Année 2.

5

18 novembre 2024

Lancement de l'appel à projets Année 3.

6

16 février 2024

Date limite de réception des projets Année 2.

7

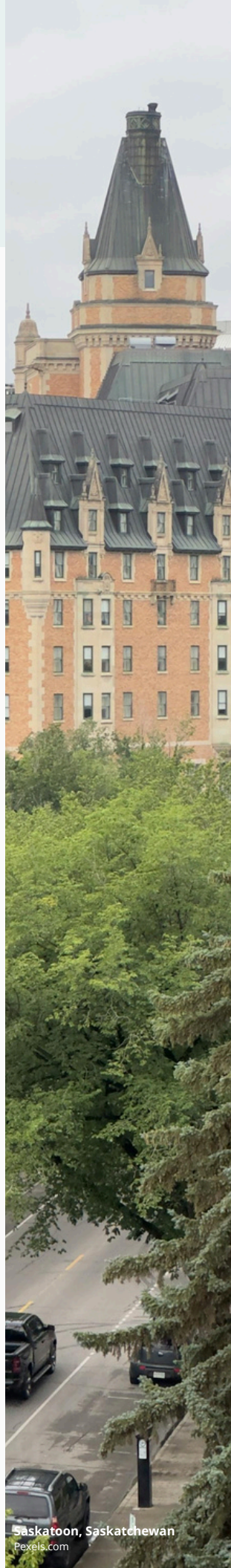
11 mars 2025

Évaluation des projets par le comité PanPrairies.

8

28 mars 2025

Communication des projets financés pour Année 3.





Pour plus d'informations

ALBERTA

Parallèle Alberta

Joris Desmares-Decaux. Directeur,
Développement économique et Services aux entreprises.
Téléphone : 780-414-6125 #108
Courriel : fdefp@parallele-ab.ca

MANITOBA

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

Marie-Cécile Alvarez. Gestionnaire du développement économique communautaire.
Téléphone : 204-981-3658
Courriel : fdefp@cdem.com

SASKATCHEWAN

Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan

Jean de Dieu Ndayahundwa. Gestionnaire, Développement économique communautaire et entrepreneurial.
Téléphone : 306-566-6000, poste 103
Courriel : fdefp@cecs-sk.ca